

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2026

SOINS PALLIATIFS - (N° 2406)

Adopté

N° AS132

AMENDEMENT

présenté par

M. Pilato, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilot, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 18

À l'alinéa 1, rétablir le I dans la rédaction suivante :

« I. – Le Gouvernement réalise annuellement une campagne nationale de sensibilisation et d'information relative au deuil et à son accompagnement. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe parlementaire La France Insoumise vise à rétablir la campagne d'information et de sensibilisation liée au deuil et prévue dans la rédaction de l'Assemblée Nationale.

En effet, les difficultés du deuil et de la fin de vie d'un proche sont des moments intimement difficiles qu'une campagne de sensibilisation permettrait d'aider à traverser, que ce soit en préparant l'entourage à l'événement ou en informant sur les ressources disponibles.

Le 4e baromètre sur le vécu du deuil du centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) du 10 octobre 2025 révèle que la quasi-totalité des français sont concernés avec 89 % des personnes interrogées qui déclarent avoir vécu un décès marquant. Face à

cette période éprouvante, il est nécessaire de développer les moyens d'information et d'accompagnement alors que 60 % des personnes endeuillées souffrent d'épisodes dépressifs, une personne sur cinq de pensées suicidaires et que la moitié évoque un sentiment d'isolement profond.

Nous proposons donc le rétablissement de cette campagne d'information et de sensibilisation qui a été supprimée par le Sénat.